



La lettre de la sénatrice

*Jeudi 21 décembre 2023
Lettre d'information bimensuelle n°54*

Mesdames, Messieurs, Chers (ères) collègues,

Cette dernière semaine de travaux parlementaires avant la trêve des fêtes de fin d'année est rythmée au Sénat par les conclusions des différentes commissions mixtes paritaires dont celle positive qui me tient à cœur sur la revalorisation du métier de secrétaire de mairie, marquant ainsi une étape importante dans la reconnaissance essentielle au bon fonctionnement de nos communes, premier service public de proximité.

Je suis également intervenue dans l'hémicycle sur la question des travaux portant sur la rénovation du bâti scolaire dans nos communes. Si nous voulons offrir à nos enfants un lieu d'apprentissage adapté, il y a urgence à aider les collectivités dans ce vaste chantier qui, au delà de répondre au changement climatique, leur permettra de réduire leur consommation énergétique.

Vous trouverez également dans cette dernière lettre de l'année, un retour sur les différents amendements que j'ai déposés lors de l'examen du Projet de Loi de Finances 2024. Fruit de mes échanges avec les élus et associations tout au long de l'année, je me suis efforcée de relayer les préoccupations du territoire et défendre l'autonomie financière de nos collectivités en première ligne face à l'inflation qui a considérablement réduit leur marge de manœuvre budgétaire avec de surcroît une stagnation des dotations de l'Etat.

Cette semaine marque également la fin du parcours législatif du projet de Loi « Immigration » qui devient à la sortie de la Commission Mixte Paritaire un texte qui inscrit en son sein la préférence nationale chère à l'extrême droite, revenant ainsi sur nos principes républicains « Liberté, Egalité, Fraternité ».

La France s'est bâtie et s'est enrichie au fil des siècles grâce à ses idéaux humanistes, universalistes, d'égalité et de justice sociale, d'antiracisme et de terre d'accueil.

Cette loi ne sera pas sans conséquences pour nos collectivités locales qui vont devoir gérer de nouvelles situations d'urgence et inextricables sans moyens, sans solutions et pouvoir de décision.

A la veille de l'entrée au Panthéon de Missak Manouchian, représentant les étrangers morts pour la France au nom de la haute idée qu'ils se faisaient de nos principes républicains, la France acte un affaiblissement du pacte social qui nous lie et ne résoudra en rien les crises que traverse le pays.

Bonne lecture de cette dernière missive de l'année.

Je vous souhaite à toutes et tous de très bonnes fêtes ainsi qu'à vos proches.

Vous savez pouvoir compter sur moi.

Bien cordialement,

Marie-Claude VARAILLAS

Cérémonie des vœux 2024



*Marie-Claude Varaillas, Sénatrice et Serge Mérillou, Sénateur
leurs suppléants Benoît Secrestat et Christelle Duillote
ont le plaisir de vous convier à la cérémonie de vœux qu'ils organisent*

*Lundi 8 janvier 2024 à 18h
au Foyer Socio-culturel de Trélissac
(827, Rue Eugène Leroy, 24750 Trélissac)*

*Cocktail dînatoire à l'issue de la cérémonie
Merci de confirmer votre présence :
mc.varaillas@senat.fr / s.merillou@senat.fr - 06.38.48.12.14 / 06.49.53.39.34*

SENAT - Mes interventions



PPL - Collectivités territoriales et transition écologique des bâtiments scolaires

Jeudi 14 décembre, le Sénat a voté la proposition de loi visant à réduire la part d'autofinancement à la charge des communes dans les projets de rénovation de leurs écoles. Cette contribution jusqu'alors fixée à 20 % sera désormais réduite à 10 %.

En qualité de cheffe de file pour mon groupe parlementaire, j'ai logiquement soutenu cette mesure et rappelé à la tribune que les travaux de rénovations nécessaires pour réaliser des économies

d'énergie constituent de lourdes charges d'investissement qui mettent à l'épreuve les budgets des collectivités déjà impactées par l'inflation.

Si l'augmentation de 500 millions d'euros par an d'ici à 2027 de la dotation du Fonds vert fléchés vers la rénovation les bâtiments scolaires est une première avancée, j'ai souligné une nouvelle fois que les moyens financiers demeurent insuffisants. Afin d'atteindre les objectifs fixés en matière d'efficacité énergétique, le besoin de rehausser les financements est ainsi chiffré à 1,4 milliard par an d'ici à 2050 par l'Institut de l'Économie pour le Climat en ce qui concerne les bâtiments scolaires.

Enfin et surtout, les moyens financiers doivent être doublés d'un accompagnement des plus petites communes en ingénierie, ou du moins d'une mise en place d'un guichet unique en préfecture en vue de simplifier et faciliter les demandes de financements.

[Retrouvez mon intervention ici](#)



BUDGET 2024 - Un budget de nouveau frappé par le 49.3

Mardi 19 décembre, le Sénat a examiné en nouvelle lecture, le projet de loi de finances qui a fait l'objet d'un nouveau 49.3 à l'Assemblée suivi d'une commission mixte paritaire non conclusive. Ce budget pour 2024 a été rejeté par la Chambre Haute.

Sur les 663 amendements adoptés au Sénat, le Gouvernement n'en a retenu que 120, soit moins de 25 %. L'augmentation de la DGF en dessous du rythme de l'inflation et le cantonnement du Fonds de sauvegarde pour la baisse des DMTO à 53 millions d'euros restent insuffisants pour accompagner les collectivités les plus fragiles face à la hausse de leurs coûts de fonctionnement.

Je regrette par ailleurs le refus de créer un Fonds exceptionnel de soutien aux collectivités en proie aux catastrophes climatiques alors que celles-ci sont de plus en plus fréquentes et intenses, comme nous le constatons encore la semaine passée avec les inondations ayant frappé notre département.

[J'ai ainsi porté avec mon groupe de nombreux amendements](#)

[concernant les collectivités qui ont été adoptés au Sénat visant à :](#)

- **Assouplir les conditions d'éligibilité à la dotation intercommunalités.** De plus, l'amendement en question prolonge le déplafonnement de la dotation afin de protéger certaines EPCI dont le potentiel fiscal s'effondre. Enfin, il maintient les critères de déplafonnement à l'avantage des communes rurales dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur à celui des établissements de même catégorie.
- **Supprimer les modifications de déploiement du prêt à taux zéro (PTZ),** jusqu'alors recentré sur les zones urbaines tendues et logements en immeubles collectifs au détriment des zones rurales initialement éligibles.
- **Abonder de 20 millions d'euros l'expérimentation Territoires zéro chômeurs longue durée.**

[Lire la suite de l'article](#)



COLLECTIVITÉS - Un premier pas vers la reconnaissance des secrétaires de mairie

Fin du parcours législatif pour la proposition de loi visant à

revaloriser le métier de secrétaire de mairie, au terme d'une année marquée par le dépôt de deux textes, dont le premier fut présenté par mon groupe parlementaire et adopté à l'unanimité du Sénat le 6 avril dernier.

Cette plus juste reconnaissance confortera les élus locaux dans l'exercice de leur mandat. Mais ce texte doit être une première étape et nous invite à poursuivre le travail en favorisant le passage de la catégorie B à A et la formation interne. Pour être efficient, il devra être suivi d'une revalorisation salariale et de mesures réglementaires cohérentes et fortes face aux difficultés budgétaires des communes qui doivent être soutenues pour traduire cette revalorisation.

Le métier de secrétaire de mairie concerne 29 000 communes mais figure parmi les 12 métiers les plus en tension dans la fonction publique territoriale, avec 1 900 postes non pourvus et un tiers des agents partant à la retraite d'ici 2030. Pourtant, ces agents sont de véritables couteaux suisses qui doivent assurer l'accueil du public, la médiation, le conseil aux élus, la gestion courante de la commune mais également des sujets plus techniques comme le montage de dossiers d'urbanisme ou de demande de subventions.

[Lire la suite de l'article](#)



COLLECTIVITÉS - Vers un retour de la réserve parlementaire ?

Le Sénat examinait en séance publique jeudi 14 décembre la proposition de loi visant à rétablir la réserve parlementaire en faveur des communes rurales et des associations présentée par le sénateur centriste Hervé Maurey, six ans après sa disparition instaurée dans la loi pour la transparence et l'efficacité de l'action publique.

Cette dotation budgétaire fléchée à la discrétion du parlementaire permettait de financer des projets communaux ou associatifs. Elle était bien souvent appréciée des élus locaux car elle donnait « un coup de pouce » pour boucler les financements d'investissements ou débloquer des petits dossiers (la moitié de l'ancienne réserve parlementaire finançait des projets de moins de 5000 €).

Lors de sa suppression en 2017, le budget dédié devait venir abonder les fonds DETR/DSIL et le Fonds de Développement à la vie associative (FDVA). Or les associations n'ont jamais pu retrouver le niveau d'aide qu'elles avaient. **Sous couvert de transparence, cette suppression s'est inscrite dans une perspective d'austérité budgétaire où loi de finance après loi de finance les transferts de charges aux collectivités territoriales sont toujours plus importants.**



SANTÉ - une proposition de loi vidée de ses ambitions

Lundi 18 décembre, étaient débattues dans notre hémicycle, les conclusions de la Commission Mixte Paritaire (CMP) chargée d'élaborer un texte sur l'accès aux soins par l'engagement territorial des professionnels, dite proposition de loi Valettoux.

Si ce texte renforce le rôle de l'ARS dans la permanence des soins, le rôle du médecin coordonnateur en EHPAD et crée un statut d'infirmier référent, il sort de la CMP vidée de ses ambitions initiales et ne répond pas à la problématique principale du manque de soignants et de la désertification médicale.

La pénurie de médecins exige une vraie politique de santé publique, assortie de moyens humains et financiers. L'accent doit être mis sur la formation de beaucoup plus de professionnels de santé pour faire face aux besoins de la société en augmentant le nombre d'étudiants, de formateurs et de tuteurs. En attendant, il faut freiner les démissions en revalorisant les carrières, les rémunérations et surtout les conditions de travail.

Ce texte pêche également à répondre à la problématique des déserts médicaux, puisqu'aucune mesure de régulation de l'installation des médecins n'a été conservée, ni d'encadrement des dépassements d'honoraires. De plus, la permanence des soins continuera à reposer sur les hôpitaux publics.

Pour toutes ces raisons nous avons voté contre ce texte.



Rencontres avec l'ambassadrice de Palestine

Par deux occasions, d'abord avec mes collègues du groupe communiste puis en qualité de membre du groupe d'amitié France - Palestine, j'ai échangé au Sénat avec Madame Hala Abou Hassira, ambassadrice de Palestine.

Situation dans les territoires occupés, solidarité internationale, perspectives politiques... **Un témoignage marquant qui nous rappelle l'urgence d'un cessez-le-feu afin de préserver les**

civils, libérer les otages et instaurer une paix durable entre Israël et la Palestine.

J'interroge le Gouvernement

Retrouvez toutes mes questions et les réponses du Gouvernement : [ici](#).

En circonscription



Ste Barbe: Cérémonie pluvieuse, cérémonie heureuse

J'étais présente à la cérémonie officielle du corps départemental des sapeurs-pompiers de la Dordogne à l'occasion de la fête de Sainte-Barbe, patronne des sapeurs-pompiers, en présence de Jean-Sébastien LAMONTAGNE, préfet, Alain RIVIERE, contrôleur général du SDIS, Germinal PEIRO, président du conseil départemental et président du conseil d'administration du SDIS, des corps constitués, des élus et des familles des sapeurs-pompiers.

Une fête pour célébrer ces femmes et ces hommes qui s'engagent au quotidien pour assurer la sécurité et porter secours aux citoyens. Certains ont été décorés pour leur engagement exceptionnel et leur comportement exemplaire en opération.



Pose de la première pierre de la Gendarmerie de Vergt

A l'invitation du président du Grand Périgueux, Jacques Auzou et du maire de Vergt, Pierre Jaubertie, je participais vendredi 8 décembre à la pose de la première pierre de la nouvelle gendarmerie.

En présence de nombreux élus, de Monsieur le préfet de la Dordogne et du colonel Jean-Philippe Demange, commandant du groupement départemental de la gendarmerie, nous avons découvert les plans de ce bâtiment public qui sera livré en septembre 2024.

Réalisé aux normes actuelles de sécurité, de modernité et de confort standard nécessaires pour une brigade de gendarmerie, il comprendra également cinq logements pour accueillir les familles de gendarmes. Un lotissement adjacent est également prévu par la mairie de Vergt.



Rencontre avec le Secours Populaire - Périgueux

Rencontre avec les équipes du Secours Populaire et échange avec sa nouvelle directrice Lise Toussaint vendredi 15 décembre à Périgueux.

À quelques jours des fêtes de fin d'année, j'ai pu constater la mobilisation de toute l'équipe afin de relever le défi d'accompagner les plus fragiles, alors même qu'ils vivent une hausse inédite de la demande et accueillent des bénéficiaires toujours plus jeunes.

Comité de pilotage de redynamisation du territoire de Condat

Lundi 18 décembre, avait lieu en Préfecture le premier comité de pilotage de redynamisation du territoire de Condat où nous fut présenté un premier point d'étape sur le dispositif « Rebond industriel » qui s'articule avec l'accompagnement financier du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine et celui de l'entreprise

LECTA.

Après une présentation des diagnostics territoriaux réalisés par l'AFPA, le cabinet EY a exposé le recensement qu'il mène auprès des acteurs économiques du territoire et qui va se poursuivre afin de flécher les aides et les effets de levier possibles pour mobiliser tous les dispositifs de droit commun.

Alors que les lettres de licenciement sont arrivées mi-décembre actant 105 licenciements secs et 52 volontaires, j'ai une pensée pour ces salariés dont l'entreprise a sacrifié le savoir-faire en délocalisant la production.



Médailles d'honneur pour Yvette Vigie

Quelques semaines après avoir reçu la Légion d'honneur des mains du Président de la République, vendredi 8 décembre, Yvette Vigie, maire de Nabirat depuis 1989 et doyenne des femmes maires de France, a obtenu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale des mains du préfet de la Dordogne devant près de 300 personnes réunies pour l'occasion.

Dernières propositions de loi et de résolution du groupe CRCE:

[Lire l'intégralité des propositions de loi 2022/2023 du groupe](#)

Marie-Claude Varailles
Espace Aragon
1 Pl. du 08 Mai 1945
24000 Périgueux
mc.varailles@senat.fr
06-33-36-06-85



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Marie-Claude Varailles.

[Se désinscrire](#)

